# *Introduction*
# *Le patrimoine des savoirs et des communautés savantes*

Soraya Boudia, Anne Rasmussen, Sébastien Soubiran

Cet ouvrage explore les différents liens qui se sont tissés entre patrimoine et communautés savantes, liens qu'ont rendu complexes les incertitudes et les ambiguïtés logées dans la notion de patrimoine, ainsi que les singularités revendiquées des différents groupes, institutions et champs de savoirs. Les réflexions qui lui ont donné naissance sont issues d'une recherche collective[1] qui a d'abord pris appui sur le cas du patrimoine scientifique, en partant du constat d'une montée en puissance des préoccupations et des actions patrimoniales dans les institutions de savoir, qu'il s'agisse des universités, des laboratoires, des observatoires ou encore des hôpitaux universitaires. La question de l'inscription de l'exercice scientifique dans l'espace était ici déterminante, posant le problème des processus, envisagés de façon dynamique, par lesquels des lieux dédiés à la production et aux usages des savoirs prennent en compte la dimension patrimoniale de ce qui les constitue. Ce premier travail avait pour ambition d'imbriquer deux histoires et de tirer le fil de chacune d'entre elles pour mieux rendre compte de leurs relations croisées. Ces deux histoires sont, d'une part, celle des institutions et des disciplines scientifiques, des formes et des contenus de leur existence sociale, et, d'autre part, celle du patrimoine scientifique, de la volonté et de l'ambition de le constituer et de le donner à voir publiquement. En tant qu'historiens tournés vers l'étude des sciences, l'une des finalités que nous avions assignées à ce programme était de sonder le rapport des communautés scientifiques et de leurs productions à la mémoire, à l'histoire et à leurs différentes formes d'expressions culturelles. L'objectif était de tenter de comprendre, dans ces milieux singuliers, les modalités par lesquelles se tisse la toile de l'identité, se forgent et se donnent à voir des représentations de soi et des savoirs qui en forment l'armature.

Dès les premiers résultats, il a semblé heuristique d'élargir la perspective, en proposant un chantier d'étude consacré aux formes d'interactions auxquelles peut donner lieu l'imbrication du patrimoine et des savoirs. À la source d'un tel programme, l'importance d'une dimension comparatiste pour penser le patrimoine



[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]

scientifique s'imposait à nos yeux. Au-delà de son intérêt méthodologique, cette perspective trouve sa justification dans le fait que les institutions scientifiques, au sens étroit du terme, ne sont pas les seules touchées par la vague patrimoniale. D'autres communautés productrices de savoirs, en particulier celles des ethnologues, des archéologues ou des historiens, montrent qu'après s'être par vocation intéressées au patrimoine d'autres groupes sociaux, elles se saisissent désormais aussi de leur propre patrimoine. Le propos est ainsi d'appréhender la manière dont ces communautés identifient un ensemble de traces qu'elles jugent nécessaire de préserver et de transmettre et qu'elles contribuent à qualifier en « patrimoine ». Il s'agit également de comprendre comment d'autres acteurs peuvent s'en emparer, les retravailler et en multiplier les usages, participant de la sorte à une inscription sociale et culturelle des savoirs. Ainsi, les relations entre patrimoine, savoirs et communautés savantes ouvrent un chantier riche d'enseignements aux fins de penser, à nouveaux frais, comme catégorie de réflexion et d'action, la question du patrimoine, en profitant de la moisson de travaux qu'elle a suscitée ces dernières années[2].

Les investigations ont été menées selon trois axes de réflexion qui, envisagés dans une perspective historique, ont structuré l'enquête et ordonnent aussi les contributions de cet ouvrage. Le premier axe questionne la pertinence de l'association des deux sphères, celle du « patrimoine » et celle du « savoir », qui justifient d'analyser les voies que prend la construction patrimoniale dans les institutions savantes. Que qualifie-t-on de patrimoine dans les lieux de production de savoirs et qui le qualifie ? Existe-t-il un « patrimoine des savoirs » et quelles en seraient alors les frontières ? Le deuxième axe porte sur la co-construction des notions de savoir et de patrimoine et s'interroge sur la manière dont des opérations de connaissance se saisissent d'objets, matériels ou immatériels, qu'elles transforment en patrimoine, en leur conférant de nouveaux sens. Quelle est la place des savoirs dans l'institution d'un patrimoine qu'ils concourent à définir et à étudier ? Mais aussi, en retour, quel rôle jouent les différentes incarnations du patrimoine dans la production des savoirs ? Un dernier axe traite du rôle du patrimoine dans l'élaboration des identités savantes, et de sa mobilisation aux fins de façonner des médiations culturelles et sociales des savoirs et des institutions liées à la production de connaissances. On déplace ici la focale dans la direction des usages et des interprétations du patrimoine, alimentant une multiplicité d'enjeux qui poussent ces communautés singulières à rassembler et à donner à voir des héritages constitués ou transmis.

## UN PATRIMOINE DES SAVOIRS ? FORMES ET FRONTIÈRES

■ La démarche consistant à établir en « patrimoine » certaines des ressources des universités et des institutions de recherche est une opération complexe, relevant de différents modes d'intervention et portant sur des objets de nature très diverse. En cela, elle n'est pas différente des autres domaines où s'élabore la construction patrimoniale. Cette démarche est marquée par l'histoire propre de chaque institution et par des spécificités disciplinaires. Les différents points de vue qu'offrent les articles de cet ouvrage cherchent à expliciter les conditions ou les circonstances dans lesquelles s'applique cette mise en patrimoine, en particulier les moments-



[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]

événements où la « patrimonialisation » – au sens du « processus de transformation d'objets en objets de patrimoine[3] » – est mise en avant et où son processus s'active et s'accélère. Nombre de facteurs y prennent part, qui relèvent autant de l'évolution du statut du patrimoine dans la société que des mutations que connaissent les institutions productrices de savoirs.

L'émergence d'une conscience patrimoniale au sein de ces organismes savants et sa concrétisation dans des actions de sauvegarde et de valorisation s'exercent dans un contexte d'essor des entreprises patrimoniales. Il est devenu banal de noter que la définition de la notion de patrimoine, les configurations dans lesquelles elle s'incarne, comme les objets et territoires qui la composent, ont connu un spectaculaire élargissement historique qui s'est traduit par des moments de cristallisation : au patrimoine « originel » des beaux-arts et des monuments historiques, a succédé le patrimoine religieux, ethnologique, rural, industriel[4]. Le caractère indéfiniment englobant de la catégorie a été manifeste quand a été, bien plus récemment, mise à l'agenda la préservation du patrimoine naturel, puis du patrimoine immatériel dont la sauvegarde a été proclamée comme étant à l'ordre du jour international par une convention de l'Unesco en 2003[5]. À tel point qu'on a pu souligner, dans une perspective critique, le caractère quasi impératif qu'avait pris depuis les années 1980 l'« injonction patrimoniale ». Le problème qui nous retiendra ici est moins celui d'une définition substantielle du patrimoine, que l'établissement de l'accord entre acteurs sociaux sur ce qui est reconnu comme tel. Dans le cas du patrimoine des universités ou des institutions de recherche, la notion a connu la même dilatation et souvent accompli le même cheminement chronologique[6].

Ainsi, par exemple, l'invention du patrimoine hospitalier fondé sur l'association des ressources patrimoniales d'un lieu d'enseignement au sein de la faculté de médecine et d'un lieu de recherche au sein de l'hôpital, s'est-elle historiquement constituée en France autour des collections anatomiques et, par extension, des musées destinés, dans la première moitié du XIXe siècle, à leur présentation. Elle s'est étendue, dans la seconde moitié du XIXe siècle, au patrimoine immobilier et architectural, qui a suscité le classement des hôpitaux parmi les monuments historiques, puis à l'œuvre d'art et à l'objet décoratif hospitalier, qui ont obtenu la protection de l'Assistance publique dans les premières années du XXe siècle[7]. Le banal instrument médical utilisé dans les services hospitaliers a parfois été intégré aux musées hospitaliers dans les années 1930 au titre de *curiosa*, mais c'est un peu plus tard, en particulier dans les années 1970, quand les caractères professionnels et ethnologiques accèdent à la qualification patrimoniale et quand leurs objets en acquièrent le statut, que les artefacts hospitaliers connaissent le même anoblissement. Ceux-ci peuvent être désormais intégrés au « patrimoine », au titre d'objets techniques et d'objets en situation, réceptacles d'une pratique professionnelle, de savoir-faire et de gestes, mais aussi d'une culture et d'une mémoire. Sans doute est-ce toutefois la part la moins représentative des pratiques du quotidien qui sont distingués et participent de cette dignité. Une autre étape est franchie dans les années 1990, quand ni les collections, ni les expositions, ni les objets d'usage, ne suffisent plus à contenir la notion même de patrimoine hospitalier, dépositaire désormais d'une charge anthropologique. L'invitation à la sauvegarde et à la mise



[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]

en valeur se déplace alors vers la promotion de la « culture à l'hôpital », sur le mode de la production de discours plutôt que de l'accumulation matérielle, à laquelle on assigne d'exprimer identité et mémoire d'un établissement hospitalier[8].

L'extension de la sphère patrimoniale s'est ainsi accompagnée de changements dans les fonctions imputées à leur objet. De ce point de vue, le cas des savoirs vérifie pleinement qu'une représentation inédite du patrimoine est à l'œuvre, témoignant d'un nouveau rapport à l'héritage, à la mémoire, à l'histoire, à l'expérience de la temporalité, et significatif de la reformulation des intérêts contemporains qu'on lui porte.

Aux questions posées par la construction patrimoniale et ses enjeux dans les institutions de savoirs, s'en ajoutent d'autres consacrées à la nature et à la qualification de ce patrimoine. On ne saurait faire l'économie d'une réflexion sur les frontières, la cohérence et la spécificité de ce qui peut être identifié et désigné comme un patrimoine des savoirs. Au-delà des interrogations d'ordre sémantique sur une catégorie riche d'équivoques[9], le patrimoine des universités et des institutions de recherche est un ensemble polymorphe de données composant une nébuleuse qui englobe des champs multiples, à l'œuvre dans « l'action scientifique » : archives, instruments, lieux, édifices, monuments, collections d'enseignement et de recherche, ressources naturelles (y compris le vivant) réunies ou non dans des musées, et au-delà, personnages illustres, découvertes, énoncés scientifiques, dispositifs expérimentaux et narrations qui leur donnent du sens. « L'intangible » n'y échappe pas non plus, à la manière dont Jean Perrin définissait, dans les attendus qui sont au fondement du Palais de la Découverte en 1937, les « anti-musées » qui, au lieu de n'exposer que des objets et des résultats, montreraient la science en train de se faire[10]. Autant de pratiques qu'il est loisible de relier entre elles et d'unifier selon un sens commun, dans la perspective du « patrimoine des savoirs[11] ».

La constitution de chaque type de patrimoine, sa préservation et les modes de connaissance qui s'y appliquent peuvent relever de méthodes spécifiques développées dans d'autres contextes. Ces différentes catégories de patrimoine sont gérées institutionnellement par des instances distinctes avec parfois des méthodologies et des usages qui sont eux aussi variés. Par exemple, une dénomination a fait florès ces dernières années, celle de « patrimoine universitaire[12] ». Il s'agit là d'un concept opérant, objet de réflexion et de politiques publiques dont il n'est pas indifférent à leur interprétation de souligner qu'elles ont été formulées initialement à l'échelle européenne[13]. Quelles propriétés permettent à des patrimoines artistique, ethnologique ou encore scientifique d'être identifiés sous un même vocable, celui de « patrimoine universitaire » ou de « patrimoine culturel des universités » ? S'agit-il de leur co-présence sur les mêmes lieux ? De leur production dans des cadres similaires d'enseignement et de recherche ? De leur gestion dans des structures communes ? Des usages qui peuvent en être faits ? Le problème n'est pas ici de définir des critères formels ou normatifs au service de la sauvegarde et de la mise en valeur d'un patrimoine, mais de tenter de cerner le cheminement historique, cognitif et pratique, qui nous amène aujourd'hui à tenir pour faits acquis l'existence et l'importance d'un ensemble de traces, de lieux et d'activités de production de savoirs, qualifiés de patrimoine des universités.



[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]

## PATRIMOINE ET SAVOIRS : UNE CO-CONSTRUCTION

■ La compétence scientifique a été historiquement l'une des principales sources de validation de la notion de patrimoine. Comme l'a montré Dominique Poulot dans ses travaux pionniers, l'invention du monument historique et de l'objet patrimonial a été affaire de capacités, de savoirs positifs et d'expertise[14]. Des opérations savantes de tri, de classement et de documentation ont présidé à la mise à distance critique propre à contenir les passions et les émotions que la conception patrimoniale véhiculait dès l'origine.

Si aujourd'hui les établissements d'enseignement supérieur (universités, grands établissements et écoles) et les institutions de recherche font preuve d'un enthousiasme parfois militant dans l'entreprise de fondation et de valorisation de leurs patrimoines, la rencontre entre université, recherche et patrimoine n'est pas pour autant nouvelle. En effet, le patrimoine, sous la forme des collections – des « productions de la Nature » ou des artefacts, des manuscrits ou des livres, des cartes, des instruments ou des objets pédagogiques – et selon un large éventail d'usages qui en sont faits, a joué et continue à jouer un rôle essentiel en tant que source de production des savoirs. Il a été au fondement de la constitution de dispositifs cognitifs et de savoir-faire unifiés irriguant la formation de corps professionnels aux pratiques communes. Il a en outre pris part au processus d'autonomisation des différentes disciplines, que l'on prenne l'exemple des sciences naturelles[15], de l'histoire ou de l'archéologie[16], ainsi que le montrent plusieurs contributions à cet ouvrage. L'organisation institutionnelle des lieux de savoir au tournant des XVIII^e^-XIX^e^ siècles, la reconnaissance de compétences exclusives validées par la création de chaires se sont accompagnées du contrôle des matériaux de connaissance, autant pour produire des connaissances que pour revendiquer une autorité dans le domaine de l'enseignement et de la recherche et asseoir des carrières. Comme l'a étudié Jean-Luc Chappey par exemple, sous l'Empire, pour l'histoire naturelle et la médecine en tant que disciplines fondées sur la démarche classificatoire et comparative, l'observation et « le contrôle des collections de plantes ou de crânes, le contrôle des cadavres, deviennent pour les professeurs du Muséum et de l'École de médecine les instruments nécessaires, d'une part, à produire leur savoir, d'autre part, à affirmer leur autorité dans l'espace savant[17] ». Ainsi le patrimoine participait d'une reconnaissance nouvelle accordée aux savoirs spécialisés, reconnaissance pédagogique et scientifique, puisant sa légitimité dans un ordre autant cognitif que symbolique.

Si le patrimoine a façonné les manières d'être et de faire de certaines communautés savantes, ces dernières, par leur production et leurs interventions, ont largement contribué à dessiner la physionomie de ce qui est considéré comme patrimoine. Toute mise en patrimoine fait en effet appel à l'intervention de savoirs spécialisés. On peut l'entendre au sens étroit des « savoirs auxiliaires », à la manière dont nombre de disciplines ont été enrôlées au « service » du patrimoine pour définir les instruments de sa préservation et de sa gestion : ainsi des techniques de restauration, de l'archivistique ou encore des technologies informatiques. On peut aussi envisager le cadre plus large des champs disciplinaires qui, telles l'histoire de l'art, l'archéologie, l'histoire sociale et culturelle des sciences, ou l'ethnoscience,



[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]

par exemple, ont mobilisé des savoirs et des savoir-faire propres à authentifier et dire le vrai d'un héritage, et aussi à opérer la mutation de fonction et d'usage au fondement de la patrimonialisation. Ces disciplines ont joué un rôle de catalyseur dans la concrétisation d'entreprises de conservation.

Il apparaît également que des champs de savoirs administratifs ont accompagné la patrimonialisation et la définition de politiques et d'actions patrimoniales. Ainsi, l'histoire de la structuration même des administrations en charge du patrimoine est intéressante à lire à la croisée de l'histoire de l'État, de celle des politiques publiques, et de l'histoire des savoirs et des communautés savantes. Le cas de l'Inventaire en est un exemple éclairant[18]. C'est en 1964 que naît « l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France ». Sa création répond alors au souci d'inventer des formes administratives en rupture avec les services et les organismes créés depuis plus d'un siècle, comme les Monuments historiques, pour consolider la jeune administration culturelle dans les provinces. Les enjeux de la création de l'Inventaire peuvent ainsi se lire au crible de l'histoire administrative et politique d'un ministère. Mais l'histoire de l'inventaire peut également s'offrir à une autre lecture, au carrefour de l'histoire de l'administration et de celle d'une discipline, l'histoire de l'art. Les travaux d'Isabelle Balsamo soulignent ainsi que, pour l'historien de l'art André Chastel – dont le rôle a été notable dans la conception et la mise en place de l'Inventaire –, ce nouvel instrument devait permettre de consolider et de renouveler l'histoire de l'art. Sa création offrait ainsi une chance de réinventer la recherche à partir de l'observation des territoires, par une collecte systématique, un classement méthodique et une exploitation raisonnée des photographies, des relevés et des archives, selon les termes mêmes d'André Chastel.

Le patrimoine a été par ailleurs une ressource, voire un tremplin pour nombre de groupes universitaires. Dans la vague patrimoniale déployée depuis les années 1980, nombre d'institutions publiques et privées ont eu particulièrement recours aux sciences humaines et sociales pour valoriser, au sens publicitaire du terme, leur patrimoine. L'appel fait aux historiens en constitue un exemple depuis une vingtaine d'années, dont a témoigné la floraison des comités d'histoire. Ceux-ci ont souvent révélé des ambiguïtés, voire des malentendus quant aux attentes des différents acteurs relatives aux matériaux documentaires à mobiliser et au type d'histoire à écrire, et ont suscité des résultats variables d'une institution à une autre. Dans ces comités accueillis au sein d'institutions publiques, au CNRS ou au ministère de la Culture par exemple, la démarche patrimoniale – notamment à travers la mise en exergue de la question des archives, de leur collecte, de leur mise à disposition du public, et souvent de l'élaboration de nouvelles sources orales produites aux fins d'écrire une histoire singulière – a servi de levier pour approfondir, non sans tension, la relation problématique qui existe au sein de ces institutions, entre travail historien et défense mémorielle[19]. L'offre d'une expertise patrimoniale faite par des universitaires, ethnologues, historiens ou spécialistes du patrimoine, est encore plus manifeste dans d'autres domaines, tels les programmes de mise en valeur de lieux ou de collections dans le cadre de revitalisation de régions et de développement des activités touristiques[20]. Ce mouvement s'est



[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]

d'ailleurs accompagné d'un essor des formations professionnalisantes tournées vers le patrimoine.

## LE PATRIMOINE POUR PENSER LES COMMUNAUTÉS SAVANTES

■ Enfin, troisième temps de cette réflexion : quel est le rôle dévolu au patrimoine, au sens de bien constitutif du sentiment d'existence collective d'un groupe[21], pour sonder les identités et la place des communautés savantes dans les champs culturel et social ? On fait ici l'hypothèse que la construction patrimoniale dans les lieux de production de savoirs a beaucoup à dire sur la perception sociale des savoirs et de leurs producteurs, sur leurs modes de reconnaissance et les crises qu'elles traversent.

Il s'agit ici de considérer les rapports que les communautés savantes entretiennent avec le patrimoine en général, et tout particulièrement avec leur propre patrimoine. Dans le domaine scientifique entendu dans une acception large, l'un des phénomènes les plus marquants pour un observateur de terrain est la persistance de nombreuses résistances qu'une partie des communautés d'acteurs ont toujours opposées à l'entreprise patrimoniale. Celles-ci sont d'abord lisibles du côté de la sauvegarde des éléments du patrimoine, au sens d'un bien que l'on s'approprie. Certes, au cœur même de la patrimonialisation réside l'idée que la conservation d'un passé fondateur ou prestigieux se porte garante de l'avenir, et que la dimension mémorielle est gage de continuité, comblant l'inquiétude que provoquent la perte et la déshérence[22]. Mais sans doute est-il peu de domaines où, autant qu'en science, cette dynamique qui fait disposer du passé comme d'une ressource, apparaît en contradiction dans les termes avec l'inscription temporelle propre à l'activité scientifique, projetée dans l'horizon d'attente d'un futur riche de promesses progressistes. Au contraire, le patrimoine est ici renvoyé au thème de la disparition matérielle, de la perte de substance et de la relégation fonctionnelle. Bien que leur « désir de patrimoine » soit manifeste – à la manière dont on a pu parler du « désir d'archives[23] » –, certaines institutions scientifiques, et non des moindres, font couramment preuve d'une attitude méfiante, voire hostile, vis-à-vis d'une politique de préservation qu'elles perçoivent comme une entrave aux réaménagements réguliers dictés par les mutations rapides que connaissent les sciences. Ainsi, le classement des bâtiments au titre de monuments historiques se heurte le plus souvent à une vive opposition des organismes scientifiques. La mobilisation du patrimoine apparaît alors comme éphémère, ou intermittente, quand elle ne demeure pas à l'état de motif rhétorique dénué d'effet. Par exemple, de nombreuses tentatives ont été opérées depuis les années 1980, et encore aujourd'hui, pour tenter d'intégrer les dimensions patrimoniales dans les actions de vulgarisation scientifique, rebaptisée depuis quelques années « diffusion de la culture scientifique et technique ». Dans les institutions savantes, l'appel à un tel rapprochement traduit bien des implicites, appelant à questionner ces relations conflictuelles entre convocation de l'héritage et modernité scientifique, lisibles dans « l'acharnement » des acteurs à rappeler leur capacité d'innovation et à affirmer leur projection dans l'avenir, même lorsqu'ils prennent en charge leur patrimoine. Or, Jean Davallon l'a mis en lumière[24], l'évidence selon laquelle la conservation



[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]

passéiste du patrimoine serait en contradiction frontale avec la capacité d'innovation des sociétés, nécessite pour le moins aussi d'être questionnée, en réinscrivant le patrimoine dans l'horizon temporel du présent dont il procède fondamentalement. Cette évidence invite aussi à réfléchir sur les formes de transmission de l'héritage et du passé, qui permettent en contexte culturel de « crise du futur » de vivre avec plutôt que sans eux ou contre eux[25].

La défiance des communautés scientifiques à l'égard du patrimoine devient encore plus visible à l'occasion de sa « mise en public ». Aujourd'hui, la volonté de partage des jouissances de ces patrimoines est certes explicite : des expositions d'instruments et des collections mises en valeur, des maisons et des laboratoires de savants célèbres, des sites réputés et symboliques d'un pan de la recherche, sont désormais délibérément ouverts et placés à la portée du public, de même que de son côté le volontarisme commémoratif puise largement le matériau de ses célébrations dans les sciences. Toutefois, force est de constater que nombre d'actions de préservation restent confidentielles, en tout cas peu « accessibles » à un large public ou peu « acclamées » par lui alors même que la légitimation du patrimoine se fonde actuellement sur sa nécessaire accessibilité au public. Ces usages ne se font pas sans tension entre les communautés scientifiques et les professionnels du patrimoine car les stratégies de légitimation comme les cultures professionnelles sont différentes et parfois en concurrence.

Entre volonté de diffusion de savoirs, de réflexivité, de compensation sociale et de valorisation culturelle, les motivations des actions publiques au cœur desquelles est placé le patrimoine, comme les formes qu'elles peuvent prendre, se distribuent sur un trop large éventail pour être consensuelles. Cet usage différencié du patrimoine permet d'explorer une des formes de reprise et de réappropriation publiques des savoirs. Aussi est-il tout à fait instructif d'examiner, sur le terrain patrimonial et culturel, la manière dont des savoirs peuvent être mobilisés pour l'action, dont ils transforment les dispositifs sociaux et les représentations collectives. L'usage et la mise en public/ou non du patrimoine apparaissent alors comme un outil efficace pour mieux appréhender la façon dont une communauté savante, dans le présent de la société, se construit une identité en tant que groupe social hiérarchisé, se dotant de valeurs et partageant une compréhension normée de ses propres pratiques. En suivant les propositions de Dominique Pestre sur les transformations des régimes de savoirs et sur la configuration contemporaine d'inclusion des sciences au cœur de la construction nationale[26], l'usage et la mise en public du patrimoine semblent également révélateurs des changements profonds à l'œuvre dans nos sociétés occidentales au cours des trente dernières années. Ces changements trouvent notamment leur traduction dans la remise en question du rôle des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, la redistribution de la hiérarchie des disciplines, la définition de nouveaux critères pour légitimer socialement un savoir en même temps que la sollicitation obligée des médias et de la communication. À différentes échelles et selon des temporalités qui se déroulent de la Révolution française au temps présent, les contributions de cet ouvrage rendent compte des questionnements et des tensions logés dans la relation qu'entretiennent les communautés savantes avec le patrimoine en général



[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]

et le leur en particulier, et exposent les transformations plus ou moins radicales qui s'en suivent.

Le patrimoine est en voie de devenir un objet classique soumis à la réflexion des sciences humaines et sociales, hors de la sphère exclusive des spécialistes de son expertise. Selon cette perspective, nous avons tenté dans cet ouvrage de mettre à distance deux types d'attitude. D'une part, en invitant les auteurs à adopter une posture réflexive qui ne cherche pas à promouvoir l'importance de tel ou tel patrimoine, ou à mettre en valeur la contribution de tel ou tel groupe savant à la construction d'un héritage aussi important soit-il. Le légitime engagement pour la défense des collections et tout simplement des moyens de travail des scientifiques a en effet souvent conduit à une posture de « militantisme patrimonial » de ceux qui s'y consacrent et qui en attendent quelque effet matériel ou symbolique. D'autre part, en tenant tout autant à l'écart le scepticisme critique, symétrique de l'enthousiasme investi dans le processus patrimonial. Bien des travaux de la dernière décennie ont en effet laissé apparaître une interrogation inquiète sur ce que ce type de mobilisation signifie comme symptôme de repli identitaire et comme mouvement de retour au passé.

À distance de ces démarches participantes qui préjugent d'une qualification du patrimoine et contribuent à la réifier, la configuration patrimoniale est envisagée ici, dans sa relation avec la production de savoirs, avec ses implications historiques et sociales, comme un objet aux frontières et aux définitions instables (ce qui est tenu pour patrimoine par les différents acteurs de la sphère des savoirs) sur lesquelles les sciences humaines et sociales ont beaucoup à dire, mais également comme une fenêtre ouvrant un accès aux mutations à l'œuvre dans la société. En somme, ainsi qu'y invite François Hartog, comme une notion inscrite dans le territoire et dans le temps, un « recours pour temps de crise » qui constitue une catégorie d'action du présent sur le présent[27].

## *Notes*

1. Cette recherche a d'abord été financée par la Mission du patrimoine ethnologique, ministère de la Culture, dans le cadre du programme « Patrimoine scientifique et tourisme, la question des lieux : construction, usages et publics » (2003-2004), puis poursuivie au titre de l'Action concertée incitative « Culture scientifique », appel d'offre 2004 du ministère délégué à la Recherche, au sein du programme « Le patrimoine de la physique : outil de recherche et de médiation. Gestion et valorisation du patrimoine de la physique de l'Université de Strasbourg », Université Louis Pasteur (2004-2007).
2. Parmi de nombreux travaux, voir notamment Jean-Pierre Babelon, André Chastel, *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi, 1994 ; Dominique Poulot, *Musée, nation, patrimoine 1789-1815*, Paris, Gallimard, 1997 ; Id. (dir.), *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, notamment le chapitre 5 « Patrimoine et présent » ; Jean-Yves Andrieux, *Patrimoine et histoire*, Paris, Belin, 1997 ; Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Éditions du Seuil, 1992 ; Jean-Michel Leniaud, *Les archipels du passé. Le patrimoine et son histoire*, Paris, Fayard, 2002 ; Roland Recht, *Penser le patrimoine. Mise en scène et mise en ordre*, Paris, Hazan, 1998 ; Jean Davallon, *Le Don du patrimoine : une*



[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]

*approche communicationnelle de la patrimonialisation,* Paris, Hermès Sciences-Lavoisier, 2006. Et pour une bibliographie étoffée, voir le texte de Dominique Poulot dans cet ouvrage.

3. Jean Davallon, « Le patrimoine : "une filiation inversée" », *in* « Transmettre aujourd'hui : retour vers le futur », *Espaces Temps*, 74-75, 2000, p. 9.
4. Dominique Poulot, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2001. Voir aussi dans cet ouvrage les bibliographies des différentes contributions.
5. Unesco, *Consultation internationale sur le programme de l'Unesco : Patrimoine immatériel – nouvelles perspectives, Siège de l'Unesco, Paris, 16-17 juin 1993, rapport final*, Paris, Unesco, 1993 ; ICOM (International Committee for Museology), *Museology and Intangible Heritage (II)*, ICOFOM Study Series 33, Munich, Museums-Pädagogisches Zentrum, 2004 ; Mariannick Jadé, *Patrimoine immatériel. Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, Paris, L'Harmattan, 2006.
6. Voir Marie-Jeanne Choffel-Mailfert, Laurent Rollet (dir.), *Mémoire et culture matérielle de l'université. Sauvegarde, valorisation et recherche*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2008.
7. Anne Nardin, « Quand l'hôpital invente son musée », in *Un musée hospitalier à Paris. Le musée de l'AP-HP*, Paris, AP-HP – Beaux Arts Magazine, 2005, p. 5-7 et Id., « Les musées hospitaliers ou la tentation du paraître », *in* Jacques Poisat (dir.), *Hôpital et musée*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1999, p. 43-48 ; Jacques Poisat, *Les hôpitaux français et leur patrimoine*, Charlieu, Éditions Musée de Charlieu, 1993.
8. Protocole du 1er février 1993 signé entre le ministère de la Santé et le ministère de la Culture, s'engageant à unir leurs moyens pour « favoriser toutes actions de connaissance, de sauvegarde, de mise en valeur, de promotion et d'animation du patrimoine hospitalier actuel et futur et de formation des personnes intéressées ». Cf. Jacques Poisat, « Pour un renouveau de la muséographie hospitalière », *Publics et musées*, Lyon, 6, 1995, p. 108-115 ; Carine Delanoé, « Le Réservoir et la Ferme. Des lieux à dire », *in* Jacques Poisat (dir.), *Hôpital et musée*, *op. cit.*, p. 97-102 et Id., « L'hôpital : du service public à l'espace public ? », *Lettre de l'OCIM*, 53, 1997, p. 16-22.
9. André Desvallées, « À l'origine du mot "patrimoine" », *in* Dominique Poulot (dir.), *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 89-105 ; Alain Rey, « Lexicographie du patrimoine » *in* Henry Rousso (dir.), *Le regard de l'histoire : l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France, Entretiens du patrimoine,* Paris, Fayard – Éditions du patrimoine, 2001, p. 25-30.
10. Jean Perrin, Préface du rapport de l'Exposition internationale de 1937, citée par Michel Van Praët, « Patrimoine naturel et culture scientifique, l'intangible au musée », *in* Bernard Schiele (dir.), *Patrimoines et identités*, Québec, Musée de la civilisation, 2002, p. 65-76.
11. Au sens d'un patrimoine issu de lieux de savoirs. Voir : Christian Jacob (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés. Tome 1*, Paris, Albin Michel, 2007 ; Aileen Fyfe, Bernard Lightman (éd.), *Science in the Marketplace : Nineteenth-Century Sites and Experiences*, Chicago, Chicago University Press, 2007.
12. *Regard sur le patrimoine culturel des universités, patrimoine artistique, scientifique, technologique*, Séminaire national interministériel : ministère de la Culture et de la Communication et ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche organisé par l'Espace culturel de l'université des sciences et technologies de Lille 1, Lille, 1-2 avril 2004 ; *Journées nationales de réflexion et d'étude sur le patrimoine scientifique des universités*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – Pôle européen universitaire européen de Montpellier et du Languedoc-Roussillon, Montpellier, 18-19 novembre 2004 ; *Preserving university heritage, what for ?,* Universeum meeting, Université Louis Pasteur de Strasbourg – Service régional de l'inventaire d'Alsace, Strasbourg, 21-24 juin 2006 ; *Aujourd'hui, les collections scientifiques des universités*, Deuxièmes journées Cuénot, Museum-Aquarium de Nancy, Nancy, 21-22 septembre 2006.



[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]

13. Nuria Sanz, Sjur Bergan (dir.), *Le patrimoine des universités européennes*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2002 ; Id. (éd.), *The Heritage of European Universities*, Council of Europe Higher Education, serie n° 7, 2e éd., 2007.
14. Dominique Poulot, « Le patrimoine », *in* Vincent Duclert, Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 929-935.
15. Susan Sheets-Pyenson, *Cathedrals of Science : The Development of Colonial Natural History Museums during the Late Ninetheen Century*, Montreal, McGill University Press, 1989 ; Samuel Alberti, « Owning and collecting natural objects in nineteenth-century Britain » *in* Marco Beretta (éd.), *From Private to Public : Natural Collections and Museums,* New York, Science History Publications, 2005, p. 141-154 ; Claude Blanckaert, Claudine Cohen, Pietro Corsi, Jean-Louis Fischer (dir.), *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, Éditions du Muséum national d'histoire naturelle, 1997 ; Amandine Péquiniot, « L'histoire de la taxidermie en France (1729-1928). Étude des facteurs de ses évolutions techniques et conceptuelles, et ses relations à la mise en exposition du spécimen naturalisé », thèse du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 2003.
16. Alain Schnapp, *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Paris, Éditions Carré, 1993 ; Ève Gran-Aymerich, *Naissance de l'archéologie moderne, 1798-1945*, Paris, CNRS Éditions, 1998 ; Nabila Oulebsir, *Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930),* Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.
17. Jean-Luc Chappey, « Usages et enjeux politiques d'une métaphorisation de l'espace savant en Révolution : *l'Encyclopédie vivante* de la République thermidorienne à l'Empire », *Politix,* 48, 1999, p. 59.
18. Isabelle Balsamo, « André Chastel et l'aventure de l'Inventaire », *in* Pierre Nora (dir.), *Science et conscience du patrimoine*, Paris, Fayard – Éditions du Patrimoine, 1997, p. 257-267 ; Isabelle Balsamo, « Les enjeux politiques de la création de l'inventaire général », *in* Philippe Poirrier, Loïc Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, La Documentation française – Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003, p. 411-420.
19. Dominique Pestre, « Commemorative practices at CERN : Between Physicists' Memories and Historians' Narratives », *in* Pnina G. Abir-Am, Clark A. Elliot (éd.), « Commemorative Practices in Science : Historical Perspectives on the Politics of Collective Memory », *Osiris*, 14, 1999, p. 203-216 ; Florence Descamps, Préface du *Guide des comités d'histoire et des services historiques*, Paris, Club des comités d'histoire, 1999.
20. Jean-Luc Sadorge, Denis Chevallier, Guy Morvan (dir.), *Quand le patrimoine fait vivre les territoires*, Paris, CNFPT, 1996 ; Pascal Cuvelier, *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; Valéry Patin, *Tourisme et patrimoine : en France et en Europe*, Paris, La Documentation française, 1997 ; Serge Chaumier, *Des musées en quête d'identité. Écomusée versus technomusée*, Paris, L'Harmattan, 2003.
21. Voir Pierre Nora (dir.), *Science et conscience du patrimoine*, *Entretiens du patrimoine (1994),* Paris, Fayard – Éditions du patrimoine, 1997.
22. Cf. Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », in Id., *Les lieux de mémoire, III. Les France*, vol. 3, Paris, Gallimard, 1992, p. 977-1012.
23. Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.
24. Jean Davallon, « Le patrimoine : "une filiation inversée" », art. cit.
25. Sur les enjeux de cette transmission du passé et la notion de « crise du futur », voir Henry Rousso, *La hantise du passé*, Paris, Textuel, 1998.
26. Dominique Pestre, *Science, argent et politique*, Paris, INRA, 2003, et Id., *Introduction aux Science Studies*, Paris, La Découverte, 2006, p. 106.
27. François Hartog, *Régimes d'historicité, op. cit.*, p. 205 *sq*.

[« Patrimoine et communautés savantes », Soraya Boudia, Anne Rasmussen et Sébastien Soubiran (dir.)]
[Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr]